



Auch, le 6 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décentralisation : les RN21, 124, 224 et 524 transférées au Département à compter du 1^{er} janvier 2024

La Route Nationale 21, qui traverse le département du Nord au Sud et les Routes Nationales 124, 224 et 524 qui relient Toulouse aux Landes, deviendront la propriété du Département au 1^{er} janvier 2024.

La gestion des routes, constituant une des compétences principales des Départements, le Conseil Départemental du Gers s'était donc prononcé favorablement, en septembre 2022, au transfert pour la totalité des routes nationales du territoire, à savoir les RN 21, 124, 224 et 524, soit 238 kilomètres.

C'est aujourd'hui chose faite avec la notification officielle du Ministère des Transports.

Le Mot du Président

« Nous sommes en discussion depuis plusieurs mois avec le Ministre des transports, Clément Beaune, et je suis très fier aujourd'hui de pouvoir annoncer officiellement ce transfert. Ces routes sont le squelette du Gers. En tant que collectivité départementale, c'était notre devoir de nous emparer de ce dossier. Notre condition était d'avoir les moyens de nos ambitions et de nos projets, en compensation de ce transfert, l'État va nous verser annuellement 8,5 millions d'euros, hors dépense pour la masse salariale (entre 50 et 60 équivalents temps-plein).

Je tiens également à confirmer notre choix de proposer le relèvement de la vitesse à 90 km/h sur ces axes structurants, hors voies à 110 km/h. Il en va par là une cohérence territoriale pour simplifier la lisibilité pour les usagers de la route. Ces réhaussements complèteront l'expérimentation portée par le Conseil Départemental sur les routes les plus fréquentées et qui offrent le plus haut niveau de sécurité.

Ce transfert va également nous permettre la prise en compte des enjeux du territoire, notamment en matière de mobilités. À l'heure où la question de l'emplacement du nouvel hôpital d'Auch est au coeur des échanges, la première réponse du Département sera son accessibilité territoriale, que l'on vienne de l'Est, de l'Ouest, du Sud ou du Nord du département. » - **Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.**